ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Maison Assortis etc., aussi un Piano,

John J. Keogan vs Charles Murray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,097—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 14 mars 1901, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres,

Un grand assortiment de meubles de maison, effets mobiliers, divers, etc., d'après inventaire enregistré, aussi un piano

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Hermen S. Loeber, avocat pour le plaignant.

3 mars—3 8 14

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Thomas Farrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,528—Division D— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont en pouvoir en avoir pour lesquelles le compte provisoire présenté par John Thomas Williams, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

J. B Rosser, Jr, avocat.

22 fév—24 26—mars 3

Succession de Mlle Matilda Goring Oliver.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,267—Division D—Attendu que Quitman Kohnke a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mlle Matilda Goring Oliver, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

T. H Thorpe, avocat.

25 fév—26—mars 3 9

Succession de Albert Weber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64 312—Division A—Attendu que Emil Hohn a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Albert Weber, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Joseph Brewer, avocat

27 fév—27—mars 3 8

Succession de Julia A. Jones McGregor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 63,287—Division A—Attendu que George A. Jones a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Julia A. Jones McGregor, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Frank Zengel, avocat.

27 fév—27—mars 3 8

Succession de David Danziger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 64 255—Division A—Attendu que Mme Anna Godchaux Danziger a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu David Danziger décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Foster, Milling, Godchaux et Sanders, avocats.

22 fév—22 26—mars 3

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 2 AVRIL.

No 3222 rue Urquhart, enoignure Piété

Cottage seul, Dépendances, Ecuries, etc.

Lots 62x118' 3" 5'''.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 707 rue Commune, MARDI, 2 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu et conformément à un ordre portant la date du 26 février 1901 émis et signé par l'Honorable W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Catherine Wagner, veuve de Matthew Heitgrave, No 54,078 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certaine lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 15, qui est borné par les rues Urquhart, Piété, Morales et Louisa, mesurant chacun 31 pieds de face sur la rue Piété par 118 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur; les lots formant l'enoignure de la rue Urquhart.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois ayant quelque trois chambres, cabinet et cuisine, écurie ayant environ 15 emplacements, avec une chambre et un cabinet comme annexes, deux citernes, puits, hangars, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance s'il en reste payable en un et deux ans en billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, garanti par liens du vendeur et hypothèque spéciale et toutes autres clauses usuelles de sécurité. Taxes pour l'année 1901 devant être assumées par l'acquéreur, dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, comprenant les timbres du revenu intérieur des E. U., aux frais de l'acquéreur.

2 mars—2 3

WOOD, SCHNEIDAU & CIE.,

315 Rue Carondelet,

CHARBON En Gros et au Detail.

Par Chemins de Fer et par Bateaux.

Téléphones: Bureau 576, Dépôt, 983.

Dépôt au pied de la rue Race.

Nous fournissons aux Familles et au Commerce.

16 oct 1900—6m dim mar jeu

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

MERCREDI, 27 MARS,

Dans l'affaire intitulée

Mme EMMA ALLEN, vs LE MINEUR JOHN DEXHEIMER ET AL

No 64,041—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

Propriétés de Choix des Deuxième et Troisième Districts,

No 2200 Rue St Philippe, Encoignure Galves.

No 2208 Avenue Ursulines.

No ——Avenue Claiborne.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune, MERCREDI le 27 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour ouverte le 14 février 1901 et signé en Cour ouverte le 20 février 1901 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée à l'enchère publique il sera vendu la suivante décrite propriété à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 17, borné par les rues Galves, St Philippe, Dumaine et Miro, étant le lot No 1 dans l'ilet, ledit lot mesurant vingt neuf pieds six pouces et deux tiers d'une ligne de face sur la rue St Philippe, vingt neuf pieds six pouces et une ligne sur la ligne du fond, quatre vingt un pieds un pouce et sept lignes de profondeur et façade à la rue Galvez, et quatre vingt un pieds six pouces et neuf quatrième sur la ligne qui le sépare de l'ilet No 2.

Les améliorations comprennent une résidence simple en bois, retirée de la banquette, ayant quelques trois chambres, cabinet, galerie, hangar, citerne, etc.

2° Une portion ou la moitié d'un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Ursulines, les rues Miro, Galvez et St Philippe étant la portion située la plus près de la rue Galvez et mesurant dix sept pieds de face à l'avenue de l'Ursulines, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent six pieds, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois, presque neuf, et couvert en ardoises, contenant quelques 5 chambres, galerie dans le fond, et une bâtisse à deux étages contenant deux chambres, pour cuisine, citerne, cour pavée, etc.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 641 étant le lot No 6 du dit ilet, le même étant borné par les rues Claiborne, Marigny, Mandeville et Robertson, et mesurant soixante-dix pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de cent soixante-neuf pieds. Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois, contenant quelques deux chambres, citerne, hangar, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a en un et deux ans, avec lien de vendeur et billets hypothécaires devant porter 8 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, ensemble avec toutes les autres clauses de sécurités. Les taxes de 1901 devant être assumées par les acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Edward Dinkelspiel, notaire, ensemble avec les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis aux frais des acquéreurs.

Dinkelspiel et Hart, avocats pour les plaignants.

Joseph E. Generally et John C. Davey Jr, avocats des défendeurs.

24 fév—24—mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

MERCREDI, 27 MARS.

Dans les affaires intitulées

SUCCESSION DE PETER METZ ET MARGARETH METZ, No 56,100, Division B, et SUCCESSION DE CATHERINE METZ, FEMME DE JOHN PROEBA, No 61,979, Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune—MERCREDI, 27 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à deux plusieurs jugements rendus, datés et signés en cour ouverte dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, à savoir: Celle rendue le 11 février 1901 et signée le 18 février 1901, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Division B, et celle rendue le 7 février 1901 et signée le 14 février 1901, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Division C, à l'enchère publique, il sera vendu les propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne Mandeville et Espagne mesurant en mesure américaine 53 pieds, 8 pouces et 3 lignes de face sur la rue Dauphine par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Nos 2419 et 2423 rue Dauphine. Les améliorations comprennent deux cottages simples avec cottage double en bois couvert en ardoises dans le fond, les cottages simples contenant chacun quelques deux chambres, galerie, et cabinet, chacun ayant cuisines doubles séparement. Dans chaque cour, il y a hangar, citerne, etc. Le cotjage double du fond contient deux chambres et cuisines de chaque côté.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations situé dans le Troisième District dans l'ilet borné par les rues Chartres, Mandeville, Royale et Espagne, désigné par la lettre "C" et mesurant 27 pieds 4 pouces et 4 lignes de face sur la rue Chartres par 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Nos 2425-27 rue de Chartres. Les améliorations consistent en un cottage simple avec un cottage double dans le fond, le cottage simple contenant deux chambres et cuisine. Le cottage double dans le fond contenant deux chambres de chaque côté, dans la cour se trouvent hangars citernes, etc.

3° Un certain lot de terre, avec les améliorations, situé dans le Troisième District, désigné par le No trois, dans l'ilet borné par les rues Musique, St Claude, Poète et Remparts, et mesurant en mesure américaine 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face sur la rue Musique, par 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Nos 1026-28 rue Musique. Les améliorations comprenant un cottage double en bois, couverte en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres, galerie, cabinet et cuisine. Dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc., et grande cour par le côté.

4° Un certain lot de terre, avec les améliorations, situé dans le Troisième District, désigné par le numéro un, de l'ilet borné par les rues Moralès, Urquhart, Port et St Ferdinand, mesurant 29 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Moralès sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Port.

No 2701 rue Marais. Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises à deux étages dans le fond, contenant en tout huit chambres, deux cuisines, hangars, citernes, etc.

5° Un lot de terre avec les améliorations, situé dans le même district, désigné par la lettre "C", dans l'ilet borné par les rues Port, St Ferdinand, Moralès et Bons Enfants, et mesurant 29 pieds 10 pouces de face sur la rue Port par 116 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur, connu comme le vieux No 155 rue Port.

Nos 1119-21 rue Port. Les améliorations comprenant un cottage double en bois avec cottage simple dans le fond. Cottage sur le devant contenant de chaque côté trois chambres, mansarde et cuisine, le cottage dans le fond trois chambres. Dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.

6° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations là-dessus, dans le Troisième District, désigné par le No 10 de l'ilet 396, borné par les rues Port, Lafayette, St Claude et Marais, et mesurant 30 pieds sur la rue Port par 100 pieds de profondeur.

Nos 1114 rue Port. Les améliorations comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises à deux étages dans le fond contenant quatre chambres et cuisine, ayant large cour sur le côté. Dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.

Termes et conditions — Une moitié ou plus en tout comptant la balance s'il y en a en un et un et deux ans, portant intérêt de 8 pour cent de la date jusqu'au paiement et toute autres clauses de sécurité usuelles, un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour garantir la vente. Les taxes pour l'année 1901 devant être assumées par les acquéreurs au-dessus et en plus de leurs enchères.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U., aux frais des acquéreurs

Sambola et Dueros, Frank Zengel, avocats.

24 fév—mars 3

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Marie Louxton, No 64,171,—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—PAR SPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 3 avril 1901 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 25 février 1901, pour le compte de la susdite succession. Deux certaine lots de terre dans le faubourg Trémé, Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros 7 et 8, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, avenue Hagan, Rendon et Ste Anne, mesurant chacun 30 pieds 9 pouces 3 lignes de face sur la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Termes et conditions, comptant sur adjudication, l'acquéreur assumant en sus de son enchère les taxes de 1901. Acte de vente pardevant Geo M. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Emile J. Méral, avocat.

3 mars—3 10 17 24 31 — 4vr 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de Choix du Troisième District.

Encoignure Chartres et Espagne

No 2507 Rue de Chartres,

Faisant Face Egalement à la Rue Espagne.

Deux "Cottages" rue St Claude.

Encoignure. Dauphine et Marigny.

No 736 Rue Marigny.

Nos 812 et 814 Rue Marigny.

Nos 625 et 627 Avenue Lafayette.

Succession de Veuve Elizabeth Collins.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D—No 62,506

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue Commune—MERCREDI, le 6 mars 1901 à midi, il sera vendu, aux enchères publiques, à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 30 janvier 1901, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 149, borné par les rues Chartres, Espagne, St-Roch, (anciennement Poète) et Roman, désigné par la lettre A et mesurant comme suit:

41 pieds 4 pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur en façade à la rue Espagne de 75 pieds 4 pouces entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Chartres et Espagne.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite désigné par la lettre B commence à une distance de 41 pieds 4 lignes du coin Chartres et Espagne mesurant 22 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue de Chartres 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur le côté de la rue St-Roch, 63 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne du fond, 52 pieds 6 pouces 5 lignes sur une seconde profondeur, de là à angle droit à la rue Espagne et parallèle à la rue de Chartres, et sur la ligne du fond du lot A 41 pieds 4 pouces, de là sur une première ligne de profondeur le séparant du lot A, 75 pieds 4 pouces au point de départ. D'après un croquis de C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 18 janvier 1901.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 402 borné par les rues St-Claude, Clouet, Lesseps et Marais, désigné comme lot No 1 et mesurant comme suit:—Commençant à une distance de 31 pieds 8 pouces et 6 lignes du coin St-Claude et Clouet, il mesure 23 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue St Claude sur une profondeur de 118 pieds 6 pouces et 6 lignes.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 2 et adjoignant le lot No 1, et mesure 23 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue St Claude, sur une profondeur de 118 pieds 6 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles, d'après un croquis de C. Uncas Lewis, député voyer, daté le 18 janvier 1901.

5° Un certaine lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet Numéro 181 borné par Marigny, Dauphine, Champs Elysées et Royale, désigné par le lot A, mesurant comme suit, vis: 31 pieds 4 lignes, face à la rue Marigny par une profondeur et face de 104 pieds 9 pouces, sur la rue Dauphine entre lignes égales et parallèles formant l'encoignon de Dauphine et Marigny connu par les numéros municipaux No 738 et 740 rue Marigny.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le lot B dans le même district et le même ilet que celui précédemment décrit et mesurant, commençant à une distance de 31 pieds 4 lignes de l'encoignure des rues Dauphine et Marigny et mesure 19 pieds 11 pouces et 4 lignes face à la rue Marigny par 104 pieds 9 pouces entre lignes égales et parallèles d'après un croquis de C. Uncas Lewis, député voyer en date de janvier le 18 1901.

7° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Grandshommes, Champs-Elysées et Craps, mesurant 24 pieds de face, mesure française à la rue Marigny, entre les rues Grands Hommes et Craps sur une profondeur de 52 pieds. D'après un plan de D.E. Seghers et fils, daté le 25 janvier 1901 connu par les Nos municipaux 812 et 814 rue Marigny.

8° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Washington, Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 4, borné par les rues Port, Cassocalvo, Kogheim et Morean, désigné comme le lot No 23 dudit ilet numéro 4, sur le plan fait par Joseph Pillié, voyer de la ville, et déposé dans le bureau de Felix de Armas, notaire, par un acte du 31 mars 1886, lequel lot mesure, en mesure américaine, 29 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à la rue Kogheim (maintenant avenue Lafayette) sur une profondeur de 130 pieds 3 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans, à l'option des acquéreurs, représentés par des billets portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement et garantis par hypothèque et lien de vendeur sur les dites propriétés, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, la pacte de non aliénation, la clause de 5 0|0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire, le transfert des polices d'assurances aux porteurs des billets hypothécaires, les acquéreurs devant assumer les taxes de 1901 et payer tous les timbres de revenu des Etats-Unis sur leur acte de vente en sus du prix de leur adjudication, et de faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, N. P., aux frais de l'acquéreur.

Henry Chlepoala, avocat.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 6

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Charles Sins et als vs Clemens J. Lang.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 4389—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cite de la Nouvelle-Orléans, Division A, et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique au local 839 rue Ste-Marie, dans le Quatrième District de cette ville, LUNDI le 4me jour de mars 1901, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir: Le contenu d'une buvette consistant en comptoirs, étagères, liqueurs, bière à bière, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

2mars—3 3 4

VENTES A L'ENCAN.

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence de Choix et Propriétés pour placements. Bien situés.

La maison double à deux étages, Nos 1444 et 1446 rue Ste Marie, Entre Prytania et Colisée

Et la maison simple en bois à deux étages avec mansarde No 1724 rue Terpsichore, Entre Carondelet et Baronne.

Emilie M. D. Gonzales veuve Walter A. Brandao, tuteur datif.

No 64,047—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 7 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 28 janvier 1901, et signé le 1er février 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A; dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, Prytanée, Colisée et St-André; lequel dit lot est désigné par le No deux et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ste-Marie sur une profondeur ci-après à savoir: 116 pieds 7 pouces 8 lignes sur la ligne de côté du lot No un et 115 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne de l'autre côté.

Les améliorations comprennent une jolie résidence moderne double en bois à deux étages, couverte en ardoises, retirée, en arrière d'une barrière en fer avec ornements et ayant une jolie cour pavée sur le devant allée et banquette pavées. La maison, contenant de chaque côté beaux salons doubles à arches, vestibule avec escalier, salle à manger, cuisine et office, galeries sur le devant et dans le fond, quatre chambres à coucher et chambres à bain, hangar, citerne, etc., dans la cour. Le tout en bonne condition entouré de lignes de chars dans un des voisinages les plus agréables de la ville, et connu comme Nos 1444 et 1446 rue Ste-Marie. No 1444 est à bail jusqu'au 30 septembre 1902 pour $25 par mois et le No 1446 au 30 septembre 1903 à $27 par mois.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 243 borné par les rues Terpsichore, Carondelet autrefois (Apollo), Baronne, autrefois (Bacchus) et Euterpe, désigné par la lettre K sur un devis d'arpentage annexé à un acte passé pardevant Jas. Graham, ancien notaire en cette ville, le 20 mai 1853 et mesurant 30 pieds de face à la rue Terpsichore sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois, simple, à deux étages avec mansarde et couverte en ardoises, contenant un rez-de-chaussée vestibule, salons à arche, petite chambre dans le vestibule avec escalier, salle à manger, cave, office, cuisine, chambre pour blanchissage et vestibule dans le fond avec escalier; le deuxième étage contenant six chambres à coucher, vestibule avec escalier, chambres à bain, cabinet, vestibule avec escalier dans le fond, galeries sur le devant et dans le fond, la mansarde contenant une grande chambre et une petite chambre pour malles; la cour et la banquette sont pavées en ciment. Grande citerne à deux étages et hangar dans la cour, la maison est admirablement tapissée, avec gaz partout, retirée de la banquette avec jolie barrière en fer sur la façade; la maison est en bon état et est susceptible de rapporter $50 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un ou en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, ladite balance devant être représentée par billet ou billets des acquéreurs, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par liens et privilèges de vendeur sur la propriété vendue les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénande, le transfert et la livraison des polices d'assurance. Les acquéreurs devant payer les taxes pour 1901 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente et tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs, pardevant Joseph D. Taylor, notaire.

Jas B. Rosser, avocat.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable comme Placement,

No 930 avenue Howard,

Entre Baronne et Dryades, à proximité du dépôt du I. C. et centralement située.

Vente pour effectuer un partage.

Mme Sarah J. Blackburn vs Mme Cecelia J. Vaught et als.

No 63,850—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un jugement de l'Hon Geo. H. Théard, juge de Division E. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans ledit jugement rendu le 8 février 1901, et signé le 15 février 1901, il est ordonné, adjugé et décrété que J. L. Onorato, encanteur vendra à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI le 19 mars 1901 à midi.

Un certain lot de terre situé dans le premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, anciennement Bacchus, Calliope et la promenade Triton, alors Delord et maintenant l'avenue Howard. Ladite propriété étant bornée vers la rue Baronne par la propriété appartenant autrefois à Jacob Ott et mesurant 29' 4" 3''' de face à l'avenue Howard, 29' 5" 3''' de largeur sur la ligne du fond, 129' 8" 4''' de profondeur sur la ligne vers la rue Baronne et 131' 8" 4''' vers la rue Dryades.

Les améliorations comprennent trois propriétés différentes de deux étages, rapportant à peu près $55 par mois de loyer.

Conditions — 1|3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en une et deux ans en billet ou billets de l'acquéreur, portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur, sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, tels que le transfert de la police d'assurance ou vendeur du porteur dedit, billets, la stipulation des honoraires d'avocats etc; l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1901 au dessus et en plus du montant de son enchère et faire un dépôt entre les mains de l'encanteur de dix pour cent du prix de son enchère au moment de l'adjudication, devant aussi payer pour les timbres du revenu et pour l'acte de vente pardevant Theo. Cotonio, notaire.

J. L ONORATO,
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, 303, rue Baronne.

16 fév—16 17 24 — mars 3 10 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Caroline Johnson, Veuve de Peter Ramsey.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—No 64,924—En vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division, C. de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 11 février 1901, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 19 mars 1901, à midi, à la Bourse, 840 rue Commune—

Un certain lot de terre avec les améliorations et les droits, voies, privilèges, là dessus appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Jena, Cadiz et Laurel, désigné comme lot quatorze, sur un devis annexé à un acte pardevant Jno Bendernagel, notaire, le 25 février 1885, le dit lot mesurant 30 pieds de face sur la rue Constance, par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par le No municipal 4536 rue Constance.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans à 8 pour cent et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devant payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Simonds, notaire devant assumer les frais des timbres de guerre et faire un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec J. L. ONORATO,

Agent de propriétés foncières et encanteur, 303 rue Baronne.

15 fév—15 17 24—mars 3 10 17 18 19

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE SIMPLE

Avec deux étages dans le fond,

No 236 S Johnson,

Entre la rue Palmyre et l'avenue Cleveland.

SUCCESSION DE REGINA KOEPFER.

Dans l'affaire du mineur John Milton Koepfer—No 49,304, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 26 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour sus mentionnée, Division E, daté le 20 février 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple avec toit en ardoises, No 236 S. Johnson, entre la rue Palmyre et l'avenue Cleveland, contenant galerie sur le devant, antichambre, vestibule, galerie sur le côté, 8 grandes chambres, citerne, hangar, etc, et plus loin décrit comme un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations là dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Prieur, l'avenue Cleveland et la rue Palmyre, désigné par la lettre B, sur un devis ou certificat d'arpentage fait par H. C. Brown, assistant ingénieur de ville, laquelle dite portion de terre, mesurant, d'après ledit plan, 30 pieds 7 pouces de face à la rue Johnson sur 108 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur en rez lignes parallèles; ladite portion de terre est composée de parties de plusieurs lots Nos 21, 22, 23 et 24 sur un plan fait par A. C. Hedin, architecte, sous date du 19 mars 1853 et déposé pour référence dans le bureau de T. C. Stark, alors un notaire en cette ville. La maison est en bonne condition, près des églises, écoles, marchés et lignes de chars. Une jolie demeure ou un placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la partie de crédit s'il y en a, en 1 ou 1 et 2 ans devant être représentée par billet ou billets hypothécaires, devant être garantis dant leur paiement par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant la pacte de non aliénando, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès; les billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, la propriété devant être assurée pour garantir le paiement des billets et la police transférée et délivrée aux porteurs des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 au plus et au-dessus du prix d'adjudication, 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Jos. D. Taylor notaire aux frais de l'acquéreur.

Geo. W. Flynn, avocat.

23 fév—23 24 —mars 3 10 17 24 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT AVANTAGEUX.

Bon Cottage Double.

No 2339 et 2341 Melpomène, Coin de la rue Howard.

LES COTTAGES SIMPLES.

No 1624 rue Lapeyrouse, Coin de la rue N. Derbigny et No 1572 N. Derbigny.

Entre les rues Lapeyrouse et Laharpe.

Succession de Catherine Kolb, femme décédée de Geo. Stier

No 28,010 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet. — MARDI, le 19 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté 11 février 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le cottage double en bois, 2339 et 2341 Melpomène, coin de la rue Howard, contenant 4 chambres, cuisine, hangar, etc., de chaque côté, et en outre décrite comme une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, étant une partie du lot No 10, dans l'ilet No 17, borné par les rues Melpomène, Thalie, Liberté et Howard, et mesurant 32 pieds de face à la rue Melpomène